

Pour protéger les milieux naturels et les randonneurs

CLAUDE BOURQUE

Les passerelles font dorénavant partie du paysage des randonneurs dans le secteur du lac Paradis de la réserve naturelle Alfred-Kelly (RNAK).

Le propriétaire, Conservation de la Nature, a confié la réalisation des travaux au Comité régional pour la protection des falaises (CRPF) alors que la ville de Prévost en a assumé les frais. Réalisées avec la précieuse et énergisante collaboration d'une douzaine de bénévoles dont des membres du Mc Gill Outdoors Club et du club de plein-air de Saint-Hippolyte, ces passerelles allient deux fonctions soit la protection de milieux humides et la sécurité des randonneurs. La sécurisation de vieilles infrastructures en béton a aussi été effectuée par la Ville. Soulignons que ces interventions de protection ont été rendues nécessaires grâce au plan de gestion de la RNAK qui impose de telles mesures pour faire face aux effets néfastes

du nombre croissant de randonneurs sur l'écologie des milieux naturels.

En effet, la fragilité des écosystèmes est une question complexe qui est au cœur de la mission de conservation des trésors écologiques du massif des escarpements de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte, le « parc des falaises ». Les divers habitats et la grande diversité biologique ont de multiples interactions et il faut voir ces constructions et l'interdiction de sortir des sentiers, comme une précaution qui vise à prévenir de nombreux effets insoupçonnés sur la faune et sur la flore.

Je vous invite à lire le témoignage de reconnaissance de M^{me} Agathe Martin. Nous la remercions d'encourager nos bénévoles, ainsi que Tim Horton et Subway qui ont gracieusement nourri l'équipe de bénévoles pendant ces travaux d'aménagement.



Ce n'est pas la neige qui tombait cette journée là qui aurait arrêté l'équipe de bénévoles à construire la passerelle au lac Paradis.

TÉMOIGNAGE – Habiter Prévost: le bonheur de la participation citoyenne

Dans le Parc des Falaises, un très beau joyau est accessible aux marcheurs: le lac Paradis, auquel on accède par les sentiers adjacents à la piste cyclable du Petit Train du Nord [...].

La pluie d'automne étant de la partie, certains passages marécageux risquent de devenir plus difficiles, aussi est-ce avec un peu d'appréhension que la marcheuse quasi-quotidienne que je suis attache ses bottes de marche et emporte ses bâtons pour le tour du lac [...].

Mais quel plaisir de plus ces jours-ci! Tous les passages quelque peu problématiques ont donné lieu à l'installation de passerelles, magnifiques, larges, solides, je dirais royales, à l'entrée et à la sortie marécageuse du tour du lac [...]. Tous ces pas-

sages maintenant se franchissent très aisément et rendent la randonnée infiniment plus agréable.

Merci pour l'ingéniosité et l'habileté remarquables de nos valeureux constructeurs bénévoles, (dont les noms furent connus après enquête) Simon Dutil-Paquette et Claude Bourque qui, armés de leur haches et scies à chaîne ont su édifier en une seule fin de semaine deux des trois passerelles. Merci de rendre la vie de tant de gens plus légère, de rendre la randonnée accessible à ceux qui marchent plus lentement ou plus difficilement, de donner accès à la vie sauvage à vos concitoyens, même ceux présentant quelques problèmes mineurs de mobilité.

C'est le résultat de la participation citoyenne: rendre heureux les gens autour de nous par notre contribution, si modeste soit-elle; c'est la façon de vivre si typique de Prévost toutes ces années, depuis l'aventure des gares, celle du parc des Falaises et de la Maison d'entraide, entre autres. C'est pourquoi il fait si bon y vivre. Chaque contribution, donnée avec la chaleur du cœur et l'expertise ou la bonté de la main, fait immédiatement le bonheur de tous! Merci à tous, il fait bon vivre en votre compagnie.

Vous tous de la région, venez-y voir, le cœur des gens de Prévost se trouve même dans les bois pour que vous l'entendiez battre, mêlé aux cris des oiseaux!

Agathe Martin

Les arts de la scène

VALÉRIE LÉPINE

La remise des Grands prix de la culture des Laurentides a eu lieu le 7 novembre dernier à Saint-Jérôme. Chaque année, le Conseil de la culture des Laurentides (CCL) organise un gala qui souligne le talent de la région, en mettant l'emphase sur un domaine artistique particulier. Cette année les arts de la scène étaient à l'honneur.

Devant un auditoire composé de députés et maires de la région, des différents finalistes et de nombreux autres dignitaires et artistes, Hélène Tremblay, présidente du comité exécutif du CCL et Frédéric Lapiere, animateur radio et réalisateur, ont animé le gala avec humour et brio.

Sept prix ont été décernés durant la soirée

Le **Prix Jeune relève** est attribué à un artiste de 35 ans ou moins qui contribue professionnellement au développement artistique et à la promotion des arts de la scène. Il est composé d'une bourse de 1 000\$ et de 500 \$ en formation. Les finalistes étaient Benoît Desjardins, comédien, Marie-Ève Farmer, danseuse et Michel Robichaud, auteur-compositeur-interprète. Le prix a été attribué à **Benoît Desjardins** pour souligner la qualité de ses œuvres et sa répercussion dans le milieu théâtral. En plus d'être comédien, M. Desjardins est auteur et

**CET ENDROIT DONT VOUS RÊVEZ...
NOUS VOUS Y CONDUIRONN !**

change
devises
voyages

AIR MILES
des voyages et bien davantage

club voyages
Invitation Jaro
www.invitationjaro.com

Centre-ville Saint-Jérôme

450-431-1311

**Au service
des voyageurs
depuis 1969**

| | | | |
|---|--|---|--|
|  MAUDE poste 222 |  FABIENNE poste 223 |  SONIA poste 224 |  JINNY poste 225 |
|  YVAN poste 228 |  JOHANNE poste 229 |  VERONIQUE poste 230 |  HELENE poste 231 |

Le SAINT-SAU
PUB GOURMAND

Réservez vite
POUR VOTRE
REPAS DE
NOËL

Menus sur Mesure
ET
MUSIQUE LIVE!
*CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT. DÉTAILS SUR PLACE.

Découvrez
NOS DÉJEUNERS
EN SEMAINE DÈS 7h
ET LA FIN DE SEMAINE DÈS 8h

Emilie Rizzello, Chef

Café Latté GRATUIT
À L'ACHAT D'UNE ASSIETTE DÉJEUNER
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

LeSaintSau.com
236, rue Principale
St-Sauveur (Banque) JÉR 1R8 450-227-0218